

item n'était pas celui sous lequel nous devions parler de la vente de ces produits, mais puisque la discussion a pris ce cours, j'aimerais dire quelques paroles à ce sujet. Je crois que l'honorable député de Mackenzie (M. Campbell) a abordé un sujet auquel il nous faudrait réfléchir. Nous savons très bien que le beurre canadien n'occupe pas la place qu'il devrait avoir sur les marchés de la mère patrie et nous savons de même que la concurrence du beurre de la Nouvelle-Zélande nous est désastreuse, mais, ce n'est pas à dire que nous serions incapables de tenir tête à cette concurrence si nous le voulions.

L'hon. M. MOTHERWELL: Très bien.

M. WARNER: Nous le pourrions. Nous l'avons fait dans l'Ouest. En Alberta nous avons tenté de vendre sur le marché anglais une marchandise qu'on appelait beurre d'Alberta plutôt que beurre du Canada. J'abonde dans le sens de l'honorable député de Mackenzie au sujet du classement; je trouve injuste d'imposer le nom "beurre canadien" au beurre d'Alberta. Je ne parle pas de la Saskatchewan et du Manitoba; leur beurre peut être de qualité égale au nôtre, je n'en sais rien. Mais ce que je sais c'est qu'on a vendu une quantité considérable de beurre d'Alberta en Angleterre et qu'il est estimé supérieur à ce qu'on appelle communément beurre canadien. Je sais qu'il a fait une concurrence heureuse au beurre de la Nouvelle-Zélande. Sans doute il y a des obstacles, mais nous en avons surmonté un grand nombre. Je trouve injuste à notre égard de permettre l'expédition, en Angleterre, sous l'étiquette de "beurre d'Alberta" du beurre fabriqué dans les vieilles provinces. Nous nous sommes efforcés de produire un beurre supérieur à la qualité n° 1 et je crois que dans une certaine mesure nous y avons réussi. Selon moi les autorités fédérales devraient veiller à ce qu'il ne soit pas expédié une livre de beurre en Angleterre sans qu'on en ait au préalable certifié la qualité. Si le public anglais veut acheter du beurre de la qualité nos 1, 2 ou 3, c'est son affaire; mais nous devrions avoir une qualité qui correspond au meilleur beurre que nous produisons en Canada, lequel est supérieur à ce qu'on appelle le beurre canadien, en Angleterre. En Alberta nous sommes arrivés à produire un beurre de qualité supérieure au "beurre canadien"; et, sans être en possession de tous les faits, je puis affirmer, d'une manière générale, que le beurre de la Nouvelle-Zélande a trouvé moins de faveur auprès des acheteurs américains et canadiens que le beurre d'Alberta. Le beurre de la Nouvelle-Zélande est salé si légèrement qu'il ne se conserve pas bien longtemps: il rancit très vite. J'ignore si nous pourrions

vendre notre beurre d'une façon profitable en Angleterre, grâce à ce régime fédéral de classement, mais je sais que sur le littoral nous faisons une concurrence heureuse au beurre de la Nouvelle-Zélande. Relativement très peu d'acheteurs veulent le beurre peu salé et je suis convaincu que nous pourrions développer un marché considérable pour notre beurre d'Alberta. Je suggère au ministre de consacrer un peu d'argent et d'attention à annoncer un beurre de qualité supérieure à ce qui est reconnu aujourd'hui communément en Angleterre comme du beurre canadien. Si les producteurs d'une région quelconque du dominion fabriquent un beurre meilleur que le "beurre canadien" ils ont droit à ce que leurs intérêts soient protégés et on devrait reconnaître cette supériorité au moyen d'une étiquette particulière. Le Gouvernement devrait protéger ces gens. Il serait inutile d'exposer en détail comment ce beurre est préparé. On le fait dans l'Ouest et les acheteurs d'Angleterre sont disposés à le prendre avec le beurre de la Nouvelle-Zélande et le payer le même prix. J'ai des intérêts dans l'industrie laitière et je sais que nous expédions en Angleterre un produit de qualité tout à fait supérieure que nous vendons sans la moindre difficulté. Mais la présence du produit connu sous le nom de "beurre canadien" fait obstacle à la vente de notre beurre de toute première qualité, de sorte que nous sommes obligés de chercher nos acheteurs. Je trouve que le Gouvernement a le devoir d'intervenir de manière à assurer que notre beurre excellent ne soit pas dégradé au rang du beurre commun, par suite d'un malentendu chez le public anglais. A mon avis, il serait préférable d'encourager les gens de tout le pays à produire un beurre égal à celui de l'Ouest.

M. BROWN: Nous avons parlé pas mal des régions où l'on produit le bon beurre. Pour la seconde fois je propose au comité une méthode d'encourager une plus grande production de beurre. Lorsque nous discutons les crédits à l'intention des stations agronomiques j'ai parlé de l'opportunité de fournir à la province du Manitoba des troupeaux de vaches laitières. J'ai ici une lettre d'un éleveur de la province de Québec; en passant je pourrais réciter brièvement comment je suis venu à entrer en communication avec ce monsieur. Un nombre de cultivateurs de mon district voulaient acheter un wagon de génisses et ils m'ont chargé de communiquer avec les éleveurs de Québec afin de me renseigner concernant le prix des animaux qu'ils voulaient, les génisses âgées d'entre un et deux ans. Cette lettre jette un peu de jour sur ce qu'on a avancé ici, à savoir que l'est canadien a des